Juin 2025

État des lieux de la valeur ajoutée de la participation des jeunes aux politiques publiques dans les pays des Suds

SYNTHESE DU RAPPORT

Figure 1: Plan International France

Knowledge 4 change : Pierre Tainturier, Abdou Khafor Kandji, Fatou Hann

INTRODUCTION

L'étude sur la participation des jeunes aux politiques publiques dans les pays des Suds s'inscrit dans un contexte où cet enjeu a progressivement gagné en reconnaissance sur la scène internationale depuis les années 1980, notamment avec la proclamation de l'Année internationale de la jeunesse en 1985 et l'adoption en 1995 du Programme d'action mondial pour la jeunesse par l'ONU. Cette dynamique s'est renforcée dans les années suivantes, à travers des engagements internationaux et européens en faveur d'une participation pleine et effective des jeunesses à la vie publique. En France, cette priorité a été récemment réaffirmée par le Conseil national du développement et de la solidarité internationale, qui insiste sur l'importance d'intégrer les jeunes dans les politiques de développement.

Cette reconnaissance repose sur un double dynamique : d'un côté, les jeunes sont perçu·e·s comme des acteurs et actrices majeur·e·s du changement social et politique ; de l'autre, les discours et cadres normatifs internationaux consacrent leur droit à la participation citoyenne, dans une perspective fondée sur les droits humains.

Si les bénéfices de cette participation sur les jeunes eux·elles-mêmes sont bien documentés, les preuves empiriques démontrant les effets réels de la participation des jeunes sur les politiques publiques restent encore limitées. C'est pour répondre à cette lacune que l'étude collective sur la valeur ajoutée de la participation des jeunes aux politiques publiques a été initiée dans le cadre du projet « Place aux Jeunes ! » par un collectif d'organisations françaises actives dans la Commission Jeunesses et Solidarité Internationale de Coordination SUD et dont le chef de file est Engagé·e·s et Déterminé·e·s. L'étude poursuit deux objectifs principaux :

- Contribuer à objectiver et à améliorer la compréhension des effets de la participation des jeunes sur l'action publique
- Fournir des outils méthodologiques pour en évaluer l'impact.

Elle vise notamment à identifier les contributions concrètes des jeunes à la définition ou à la mise en œuvre des politiques publiques, à documenter les pratiques existantes d'évaluation, et à proposer des orientations pour renforcer la mesure du changement.

L'étude s'appuie sur une conception dynamique et plurielle des jeunesses, tout en s'appuyant sur une approche intersectionnelle des inégalités. A l'instar des Nations Unies, les organisations membres de la CJSI de Coordination Sud adoptent une conception processuelle des jeunesses, la considérant comme une phase de transition vers la responsabilité et l'autonomie.

La méthodologie de l'étude s'est déployée en quatre phases. Elle a d'abord consisté en un cadrage partagé avec les membres du comité de pilotage composé du GRET, de Plan International France, de l'IRAM et d'Engagé·e·s et Déterminé·e·s, suivi d'une revue de littérature portant sur les pratiques de participation des jeunes, notamment dans les domaines du plaidoyer, du contrôle citoyen et de la planification locale. Une enquête qualitative a ensuite été menée dans trois pays (Sénégal, Togo, Guinée), à travers des entretiens de groupe avec des jeunes, des autorités publiques et des organisations d'appui. Enfin, les données ont été analysées de manière croisée afin de produire des résultats consolidés, comprenant une typologie des effets observés, une cartographie des pratiques de suivi, et des recommandations à destination des acteurs et actrices concerné·e·s.

I. PARTICIPATION DES JEUNESSES A LA FABRIQUE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SES EFFETS SUR L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

La participation des jeunes aux dynamiques de développement local s'inscrit dans un contexte de pays ayant mené des réformes institutionnelles en faveur de l'inclusion démocratique, et notamment des réformes de décentralisation. Plusieurs États africains ont ainsi mis en place des dispositifs favorisant l'implication des citoyens et citoyennes, et notamment des jeunes, dans l'élaboration des politiques publiques locales. Toutefois, la concrétisation de cet engagement des Etats dépend largement des dynamiques propres à chaque territoire, de la volonté des autorités locales, de l'accès à l'information et du soutien de la société civile ou de la coopération internationale. Ce chapitre analyse les formes de participation des jeunes et les effets produits sur l'action publique à l'échelle locale.

1. Approches et formes de participation des jeunes

Les modalités de participation des jeunes se déclinent selon trois grandes entrées : la planification locale, le contrôle citoyen (redevabilité) et le plaidoyer visant l'influence des politiques publiques locales.

Leur implication dans la planification territoriale s'observe notamment à travers des dispositifs, tels que des comités, des coordinations ou des plateformes jeunesses à l'échelle communale. Ces structures, initiées et soutenues par des ONG telles qu'Action Education (ACTE-Afrique[1], CID[2]), Plan International (CRG[3]), GRET (SAVEUR[4], JECOCI[5]) ou encore Migrations et Développement (SCDP[6]), et leurs partenaires locaux, permettent aux jeunesses qui y prennent part de contribuer à l'élaboration des Plans de Développement Locaux (PDL) et des Plans Annuels d'Investissement (PAI), en participant aux diagnostics et aux forums de priorisation, et parfois aux comités de pilotage. Cette approche repose sur une logique de co-construction, souvent soutenue par des collectifs structurés et formés.

En matière de redevabilité, les jeunes sont accompagné·e·s par les ONG pour recourir à des outils tels que les audits sociaux ou les technologies numériques.

Les collectivités locales ont également recours à des plateformes digitales pour favoriser la participation citoyenne. Les initiatives portées par des ONG telles qu'Équipop (Burkinbiwili[7], Jeunes en vigie[8]) ou Plan International (CRG) permettent aux jeunes de contrôler la qualité des services publics, notamment dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, et de dialoguer avec les autorités sur cette base. Des formats innovants de restitution, souvent créatifs et inclusifs, facilitent ce dialogue. Par ailleurs, des dispositifs numériques –

[1] https://action-education.org/nos-projets-education/acte-afrique-senegal/
[2] https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/pour-des-communes-inclusives-et-durables-en-guinee#:~:text=Le%20projet%20mis%20en%20oeuvre,%2C%20jusqu'%C3%A0%20pr%C3%A9sent%20ignor%C3%A9es.
[3] https://plan-international.org/uploads/sites/102/2025/03/Rapport-Annuel-4_compressed.pdf
[4] https://gret.org/wp-content/uploads/2021/10/Fiche_projet_Saveur.pdf
[5] https://gret.org/projet/jeunesses-actrices-de-l-ecocitoyennete/
[6] https://www.migdev.org/wp-content/uploads/2018/06/MD-SCDP-Fiche-de-projet-Fr.comp_..pdf
[7] https://equipop.org/wp-content/uploads/2024/09/BURKINA-Fiche-CAPI-FONDEMSAN-6.pdf
[8] https://equipop.org/jeunes-en-vigie/

plateformes d'observation, portails municipaux, serveurs vocaux – favorisent l'interpellation citoyenne, bien que leur usage reste contraint par des limites techniques et institutionnelles.

Le plaidoyer auprès des autorités locales constitue une autre forme de participation, fondée sur la formation des jeunes aux techniques d'influence politique, à la budgétisation (y compris la budgétisation sensible au genre) ou au journalisme citoyen. Grâce à de nombreux projets, notamment portés par Plan International (She Leads[9], OSEER[10]), des jeunes mènent des campagnes, rencontrent les autorités et formulent des propositions concrètes dans des domaines variés tels que l'état civil, la santé, l'environnement ou l'éducation des filles. Ces démarches s'appuient sur des plateformes collectives de jeunes qui gagnent progressivement en légitimité.

2. Effets observés sur l'action publique locale

Les différentes modalités de participation des jeunes produisent des effets différenciés, mais souvent complémentaires, sur l'action publique locale.

- La participation à la planification a permis **une meilleure prise en compte des priorités des jeunesses** dans les documents stratégiques des collectivités. Dans plusieurs communes du Togo, du Bénin, de Guinée ou du Sénégal, des projets portés par les jeunes ont été intégrés dans les PDL et financés à travers les PAI, notamment dans les domaines de l'assainissement de l'eau, de l'autonomisation économique ou de l'accès aux infrastructures sportives et éducatives.

- Du côté de **la redevabilité**, les audits sociaux ont permis de révéler des écarts importants entre les politiques publiques et les réalités vécues, en particulier dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive. Ces constats, appuyés par des données et des témoignages, ont **débouché sur des engagements concrets des** autorités : création d'espaces jeunes dans les centres de santé, intégration de lignes budgétaires spécifiques, nomination de points focaux jeunesses, ou adaptation des horaires d'accueil. Le numérique a renforcé ces dynamiques, en facilitant l'accès à l'information, la transparence municipale, et l'interpellation directe des autorités, bien que ces outils restent parfois peu institutionnalisés.

- Quant aux effets du plaidoyer, ils se mesurent à plusieurs niveaux. **Des services publics ont été améliorés**, comme la création de centres de formation, l'obtention d'actes de naissance, ou l'accès à des services de santé adaptés aux jeunes. Des **décisions politiques ont été adoptées**, parfois sous forme d'ordonnances ou de règlements, interdisant certaines pratiques comme le mariage précoce ou l'exploitation infantile. Les jeunes ont aussi influencé les pratiques institutionnelles, en accédant à des espaces de décision (comités de gestion sanitaire ou éducatif, conseils de direction des institutions sanitaires), en contribuant à l'élaboration de stratégies locales, ou en générant des politiques publiques plus sensibles à leurs besoins.

[9] https://iati.plannederland.nl/She+Leads+Annual+Narrative+Report+2021.pdf
[10] https://www.plan-international.fr/programme/oseer-insertion-integrale-porteuse-d-egalite-pour-les-jeunes/

3. Facteurs de réussite ou d'entrave

Cependant, plusieurs facteurs influencent la portée de ces effets. Les démarches de planification réussissent davantage lorsqu'il existe des cadres de concertation clairs, un engagement fort des élu·e·s et des jeunesses structurées collectivement. À l'inverse, des logiques clientélistes ou des choix de partenaires sur critères politiques peuvent freiner leur impact. La redevabilité nécessite une reconnaissance officielle des démarches d'audit, une volonté et une implication réelle des autorités et des ressources suffisantes. Le numérique, malgré son potentiel, est freiné par des limites de connectivité ou de culture numérique.

Un défi transversal reste celui de l'inclusion. Les jeunes impliqué·e·s sont souvent urbains, scolarisé·e·s et déjà actif·ves dans des réseaux associatifs, laissant en marge les jeunes ruraux, les filles, les personnes en situation de handicap ou marginalisées. Malgré les efforts en faveur de la diversité, la représentativité demeure partielle. Une inclusion réelle nécessite un engagement volontaire et structurant de l'ensemble des parties prenantes.

Conclusion

La participation des jeunes aux politiques publiques locales, qu'elle passe par la planification, la redevabilité ou le plaidoyer, démontre un potentiel transformateur significatif. Elle contribue à renforcer la représentativité des jeunesses, à faire évoluer les décisions politiques, et à inscrire de nouveaux rapports entre citoyens et institutions dans la gouvernance locale. Pour que ce potentiel se déploie pleinement, il est indispensable de sécuriser les cadres légaux, de renforcer les capacités des jeunes et des autorités publiques (collectivités locales et administrations déconcentrées), et de garantir un accès équitable à ces espaces de dialogue. Au-delà de l'innovation sociale, il s'agit d'inscrire durablement la participation des jeunes dans les processus institutionnels, pour qu'elle devienne un pilier de la démocratie locale.

II. LES EFFETS DU PLAIDOYER PORTÉ PAR LES JEUNES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES

Dans de nombreux pays, notamment africains, les jeunes, en particulier les filles et jeunes femmes, s'engagent activement pour influer sur les politiques publiques au niveau national. Leur mobilisation dépasse les initiatives locales pour produire des effets tangibles sur les cadres législatifs, institutionnels et stratégiques. Ce chapitre propose une analyse approfondie de ces effets, en identifiant les dynamiques en jeu, les formes d'impact, ainsi que les conditions à réunir pour garantir une participation durable des jeunesses dans la gouvernance publique.

- Les Conseils nationaux de la jeunesse (CNJ) constituent une première illustration du rôle croissant des jeunes dans la sphère publique. Souvent créés dans des contextes de transition ou de crise, ces conseils résultent d'un double mouvement : une tentative de canalisation de l'expression des jeunes par les pouvoirs publics, et un

plaidoyer actif de la société civile en faveur d'espaces formalisés de participation. Lorsqu'ils fonctionnent sur des bases transparentes et inclusives, ces conseils peuvent devenir des interlocuteurs reconnus des institutions étatiques. C'est le cas au Togo, où le CNJ intervient sur des thématiques clés telles que l'éducation, l'emploi ou les droits humains. Néanmoins, leur efficacité est parfois limitée par des processus électifs opaques, une cooptation politique ou une représentativité réduite des jeunes marginalisé·e·s. L'exemple du Sénégal, où le Conseil est critiqué pour son absence de renouvellement démocratique, illustre les limites de ces dispositifs en l'absence de garanties d'indépendance et d'inclusion.

- Le plaidoyer des jeunes se manifeste également par une capacité à susciter des réformes législatives, notamment au travers des initiatives de Plan International. Au Togo (Girls Lead[11]), leur mobilisation a permis l'adoption de lois protégeant les enfants et les jeunes contre les violences et encadrant les droits au travail. Ces avancées sont le fruit d'une action concertée entre jeunes, ONG et réseaux associatifs. Dans d'autres contextes (She Leads), comme l'Ouganda, le Kenya ou l'Éthiopie, les jeunes femmes ont influencé des politiques nationales dans des domaines aussi variés que l'emploi ou la lutte contre les violences basées sur le genre. Ces expériences traduisent une reconnaissance croissante, de la part des institutions, de la valeur des savoirs expérientiels des jeunes dans les processus normatifs. Par ailleurs, des dispositifs de suivi citoyen se développent dans le cadre des projets : au Kenya et en Ouganda, les jeunes participent activement mais ponctuellement à l'évaluation du budget national consacré à la santé, identifiant les écarts entre discours et réalités et proposant des alternatives, ce qui contribuent à renforcer la transparence et la responsabilité des autorités.

- L'implication des jeunes dans les politiques nationales de santé illustre également leur capacité d'influence. Les projets pilotés par Équipop en Afrique de l'Ouest ont permis à des jeunes, notamment des filles, de faire entendre leur voix auprès des ministères de la Santé. Les résultats d'audits citoyens menés dans des communautés locales ont alimenté les politiques nationales de santé sexuelle et reproductive. En Afrique du Sud, les jeunes ont été associé·e·s à l'élaboration de la politique nationale de santé des adolescent·e·s, apportant des propositions concrètes sur la qualité des services, la santé mentale et les enjeux liés à la sexualité. Cependant, des critiques ont été formulées concernant la faible diversité sociale des jeunes consulté·e·s, soulignant la nécessité d'une inclusion plus représentative.

- Un exemple particulièrement marquant est celui de la réforme du Code minier en Guinée. Grâce au programme PROJEG[12] porté par Action Education, des jeunes ont été formé·e·s aux enjeux juridiques et au plaidoyer, ce qui leur a permis de jouer un rôle actif dans la refonte de ce cadre stratégique. Ils ont participé aux consultations publiques, rédigé des recommandations, animé des débats, et effectué un suivi citoyen dans les zones minières. Par leur engagement, ils ont renforcé la dimension participative et transparente de la gouvernance du secteur extractif, devenant co-auteurs de normes touchant aux ressources naturelles.

- Le Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée (CJFLG), fondé en 2016, illustre quant à lui l'ascension d'un collectif militant vers un acteur institutionnalisé de premier plan en matière de droits des filles. Ce collectif a influé sur la réforme du Code civil guinéen, contribué à la révision de la stratégie nationale contre les mutilations

[11] https://plan-international.org/togo/actualites/2023/08/11/engagement-citoyen-des-jeunes-autonomisation/
[12] https://learning.aide-et-action.org/contenus/InnovDays/2.Projeg/BROCHURE-PROJEG.pdf

génitales féminines et participé activement aux campagnes de prévention des violences. Avec le temps, le CJFLG s'est structuré, professionnalisé et a su établir des partenariats durables avec les institutions publiques, tout en restant fidèle à ses objectifs initiaux.

- Enfin, le Consortium Jeunesse Sénégal représente un modèle novateur de co-construction des politiques publiques. Créé en 2021, ce réseau regroupe divers acteurs des jeunesses autour d'un projet pilote de co-gestion d'un centre de jeunesses (CEDEPS) à Guédiawaye. Le Consortium en assure l'animation et la programmation, tandis que l'État garantit le cadre institutionnel. L'expérience a permis de transformer un espace vétuste en lieu de vie dynamique, et son succès a conduit à son extension à d'autres régions. Ce type de gouvernance partagée consacre les jeunes comme co-gestionnaires et partenaires de l'action publique.

Conclusion

En conclusion, ces expériences montrent que les jeunes, loin de se limiter à des rôles de bénéficiaires, peuvent devenir des acteurs centraux de la politique nationale. Leur représentation institutionnelle se consolide, leur capacité à influencer les décisions s'affirme, et leur participation à l'élaboration des politiques publiques prend de nouvelles formes. Toutefois, cette évolution reste inégale et fragile. La reconnaissance de la valeur de la participation authentique des jeunes dépend encore largement de facteurs politiques. L'inclusion sociale et territoriale reste incomplète, et les mécanismes de redevabilité citoyenne manquent d'institutionnalisation. Pour ancrer durablement cette dynamique, il est nécessaire de garantir l'autonomie des structures portées par des jeunes, d'intégrer ceux et celles qui sont les plus éloigné·e·s du pouvoir, de renforcer leurs capacités d'analyse et de plaidoyer, d'impliquer davantage les médias dans la diffusion de leurs revendications, et d'inscrire la redevabilité citoyenne dans le cycle même des politiques publiques. C'est à ces conditions que la participation des jeunes pourra pleinement devenir un pilier de la gouvernance démocratique.

III. DIAGNOSTIC DES METHODES DE MESURE DU CHANGEMENT

Les projets analysés pour évaluer l'influence des jeunes sur les politiques publiques adoptent des approches multiples, dominées par une logique axée sur les résultats. Cette orientation est largement conditionnée par les exigences des bailleurs, qui imposent l'usage de cadres logiques reposant sur des indicateurs quantitatifs. Bien que cette approche permette de mesurer les activités et les résultats immédiats, elle est souvent enrichie par des démarches participatives telles que les audits citoyens, le suivi communautaire ou la capitalisation. Ces méthodes, ancrées territorialement et inclusives, contribuent à faire émerger des politiques plus sensibles aux réalités sociales et à légitimer les jeunes comme co-acteurs et co-actrices des dynamiques de changement. Toutefois, elles peinent à modéliser de manière explicite les chaînes de causalité reliant les actions de plaidoyer aux changements politiques, ce qui limite la compréhension des mécanismes d'influence.

1. Les indicateurs utilisés : portée et limites

Les indicateurs mobilisés se répartissent en trois grandes catégories.

- **Les indicateurs d'action**, d'abord, rendent compte des initiatives menées par les jeunes, comme le nombre de campagnes, de formations ou de supports produits. Leur simplicité et leur lien direct avec les activités les rendent fréquemment utilisés.
- **Les indicateurs d'accès** mesurent ensuite la participation effective des jeunes dans les espaces décisionnels, tels que leur présence dans des comités ou des forums. Cependant, ces indicateurs sont souvent désagrégés uniquement par genre, négligeant d'autres dimensions comme le handicap, l'origine sociale ou géographique. Ils sont parfois complétés par des données subjectives sur la perception d'écoute.
- Enfin, **les indicateurs de changement politique** évaluent l'impact des actions de plaidoyer sur les décisions publiques. L'un des outils clés ici est le taux de conformité, qui mesure le degré d'alignement entre les revendications des jeunes et les décisions prises, en distinguant les prises en compte totales, partielles ou nulles.

Cependant, ces indicateurs, bien que pertinents, présentent deux limites principales. Ils ne permettent pas d'évaluer la mise en œuvre effective des décisions, ni d'attribuer clairement les changements observés à l'action des jeunes, plutôt qu'à d'autres facteurs. Pour remédier à cette dernière limite, certains projets intègrent des indicateurs dits attributifs, qui interrogent les décideurs sur le rôle des jeunes dans l'élaboration des décisions. Ces outils, bien que peu utilisés dans les dispositifs internes, apparaissent dans certaines évaluations externes. Ils doivent toutefois être croisés avec d'autres sources pour en assurer la fiabilité. En combinant les indicateurs d'accès, de conformité, d'application et d'attribution à différentes étapes du cycle de la politique publique, il devient possible de proposer une lecture cohérente des effets du plaidoyer des jeunes.

2. Méthodes de collecte et d'analyse utilisées dans les systèmes de suivi

Les systèmes de suivi s'appuient sur une diversité de méthodes de collecte et d'analyse des données, en combinant approches quantitatives, qualitatives et participatives. Les indicateurs d'action sont généralement documentés via des tableaux de bord, alimentés par les rapports des associations et plateformes de jeunes. Les indicateurs d'accès et de changement politique reposent sur des méthodes mixtes, combinant l'analyse documentaire (plans locaux, procès-verbaux, etc.) avec des enquêtes communautaires ou des consultations multi-acteurs. Ces démarches, souvent intégrées dans des ateliers ou des restitutions publiques, permettent de croiser les points de vue des jeunes, des autorités et des communautés. Des événements publics – dialogues, campagnes, conférences – fournissent également des données qualitatives précieuses sur les interactions entre jeunes et institutions.

Certains projets se distinguent par leur recours à des outils numériques. Par exemple, dans le cadre du projet « Jeunes à la tête des efforts de stabilisation dans le bassin du lac Tchad [13]» de Plan International, une plateforme en ligne participative permet aux jeunes de cartographier les enjeux liés à la sécurité, aux services de base et à la participation. Ces outils, soutenus par la mise en place de centres informatiques, renforcent l'accessibilité des données et la visibilité du plaidoyer.

[13] https://plan-international.org/uploads/2021/12/waro-lake_chad_strategy_2018_2022-final-io-eng-oct18.pdf

Malgré ces efforts méthodologiques, la plupart des projets ne développent pas d'analyse de contribution robuste. Les changements observés – adoption de politiques, amélioration du dialogue – sont souvent associés aux actions menées, mais sans démonstration rigoureuse de causalité. Peu d'initiatives disposent de théories du changement explicites [14]ou d'outils pour tester les hypothèses d'impact. Les journaux de changement ou récits de capitalisation, lorsqu'ils existent, sont utilisés de manière ponctuelle et sans cadre méthodologique comparatif.

Trois facteurs principaux expliquent ces limites. D'abord, les projets privilégient les indicateurs d'accès et de conformité, en négligeant ceux relatifs à la mise en œuvre et à l'attribution. Ensuite, les contraintes budgétaires du secteur du suivi-évaluation empêchent de conduire des études d'impact approfondies, tant en amont pour diagnostiquer les contextes institutionnels qu'en aval pour évaluer les changements auprès d'acteurs externes au projet. Enfin, l'accès restreint à l'information publique constitue un obstacle majeur. Dans plusieurs pays, les lois sur l'accès à l'information sont peu appliquées, et les documents internes tels que procès-verbaux ou rapports budgétaires demeurent difficiles à obtenir, ce qui entrave la documentation précise de l'impact du plaidoyer.

Conclusion

Ainsi, malgré des avancées notables dans la diversification des outils et méthodes, la capacité à démontrer rigoureusement l'influence des jeunes sur les politiques publiques reste limitée. Renforcer cette capacité suppose de formaliser des théories du changement, de combiner davantage les approches qualitatives et quantitatives, de garantir un meilleur accès à l'information publique, et de consacrer des ressources suffisantes à l'évaluation de la contribution réelle des jeunesses dans la transformation des politiques publiques.

[14] La Théorie du Changement est une méthode de planification stratégique généralement utilisée dans le secteur de la coopération international, consistant à définir la mission ultime de l'organisation (raison d'être), puis de cartographier les étapes préalables nécessaires (préconditions) afin d'arriver à accomplir la mission. La théorie du changement permet d'expliquer le processus de changement en mettant en évidence les liens de causalité.

CONCLUSION : ETAT DES LIEUX DES EFFETS ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE MESURE DE CHANGEMENT

Etat des lieux des effets

La participation citoyenne des jeunes a produit des effets notables sur les politiques publiques, en influençant leur contenu, leurs modalités de gouvernance et les dynamiques de redevabilité, tant au niveau local que national. Ces effets peuvent être classés selon plusieurs dimensions.

- Sur le plan de la représentation et de la légitimation politique, on constate une montée en puissance de la participation des jeunesses à la gouvernance locale, en particulier grâce à la création de structures comme les conseils communaux ou nationaux de jeunesses. Ces dispositifs, souvent impulsés par des ONG ou ancrés dans des cadres légaux, contribuent à formaliser la place des jeunes dans les instances de concertation et de pilotage. Cependant, au niveau national, les Conseils de jeunes restent fragiles : politisation, manque de renouvellement et déficit de légitimité démocratique compromettent leur crédibilité. Cette fragilité crée une tension entre des dispositifs institutionnels souvent figés et des dynamiques associatives plus souples mais peu reconnues officiellement.
- En ce qui concerne le contenu des politiques publiques, les jeunes ont réussi à faire intégrer leurs priorités dans les plans de développement locaux, qu'il s'agisse d'accès à l'éducation, à la santé sexuelle et reproductive, ou encore de questions d'intérêt général comme l'eau et l'assainissement. À l'échelle nationale, leurs actions ont contribué à des réformes législatives significatives, allant de l'interdiction du travail des enfants à l'intégration de lignes budgétaires sensibles au genre. Ces évolutions témoignent d'une reconnaissance croissante de leur capacité à produire des propositions politiques solides.
- Sur le terrain des pratiques institutionnelles, des expériences comme celles du Consortium Jeunesse au Sénégal ou du Club des jeunes filles leaders de Guinée illustrent une transition vers une gouvernance partagée, où les jeunes participent activement à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques. Cette dynamique favorise le développement d'une culture de la concertation, du dialogue et de la responsabilité partagée entre jeunes et autorités.
- Les jeunes ont aussi joué un rôle actif en matière de redevabilité, notamment par le biais d'audits sociaux. Ces démarches, souvent couplées à des mobilisations symboliques ou des campagnes médiatiques, permettent d'évaluer les services publics, d'alerter sur les dysfonctionnements et de renforcer le dialogue entre citoyens et décideurs. L'usage du numérique y ajoute une dimension transversale qui élargit la participation et facilite la transparence.

Malgré ces avancées, les effets systémiques restent limités. L'absence d'un ancrage institutionnel durable, de dispositifs structurés de suivi et d'une réelle inclusivité freine la portée des changements. Les jeunes les plus mobilisé·e·s sont souvent masculins, issu·e·s de milieux urbains et éduqués, tandis que les jeunes femmes, les jeunes ruraux, en situation de handicap ou marginalisé·e·s demeurent sous-représenté·e·s. Une participation pleinement représentative, prenant en compte les inégalités intersectionnelles, constitue un défi central.

Mesure des effets : diagnostic et recommandations

L'évaluation des effets de la participation des jeunes repose sur des approches méthodologiques diverses, souvent centrées sur des résultats mesurables à court terme. Si certains projets ont recours à des pratiques participatives novatrices, la plupart ne documentent pas de manière explicite les liens entre les actions des jeunes et les changements observés. L'usage d'indicateurs d'action, d'accès et de changement politique permet une certaine progression dans l'analyse, mais reste incomplet. Peu de dispositifs intègrent des indicateurs mesurant la mise en œuvre effective des politiques ou la contribution spécifique des jeunes à leur adoption (enjeu d'attribution).

Les méthodes de collecte de données, bien que variées – allant des rapports d'activités aux plateformes numériques – souffrent d'un manque de rigueur dans l'analyse. Les outils qualitatifs restent marginalement utilisés, et l'analyse de contribution est rarement menée de façon systématique. Les contraintes financières et l'accès limité à l'information publique empêchent d'engager des évaluations de fond sur les dynamiques institutionnelles et les effets à long terme du plaidoyer des jeunes.

Pour renforcer la mesure du changement, plusieurs recommandations se dégagent.

- Il est essentiel de construire, dès la conception des projets, une théorie du changement participative, associant jeunes, partenaires et institutions, afin de clarifier les résultats visés et les hypothèses de transformation. Cette co-construction offre un cadre plus solide pour le suivi et l'ajustement des actions dans le temps.
- Les systèmes de suivi-évaluation doivent s'articuler autour d'une architecture cohérente d'indicateurs, combinant les dimensions d'accès, de conformité, de mise en application et d'attribution. Cette structuration permet d'objectiver la progression du plaidoyer citoyen vers un changement institutionnel. Il est également impératif de mieux prendre en compte la diversité des jeunes, en intégrant des indicateurs désagrégés, en sensibilisant aux approches intersectionnelles, et en documentant les compositions sociologiques des jeunesses impliquées dans la participation citoyenne.
- L'approfondissement de l'analyse passe par l'usage d'outils structurés comme l'analyse de contribution [15], le « outcome harvesting »[16] ou la cartographie des incidences [17]. Ces méthodes permettent d'interpréter les changements de façon plus rigoureuse et d'identifier plus précisément le rôle des jeunes. Les bailleurs doivent soutenir ces démarches en finançant la recherche et l'évaluation, au-delà des exigences comptables habituelles.
- L'accès restreint à l'information limite l'évaluation de l'influence politique. Les projets doivent renforcer la collecte documentaire et promouvoir la transparence, en

[15] L'analyse des contributions est une méthode d'évaluation qui vise à déterminer dans quelle mesure une intervention a contribué à un changement observé, en tenant compte d'autres facteurs externes. Elle ne cherche pas à prouver une causalité directe, mais à établir un lien plausible entre les actions menées et les résultats obtenus, à travers une démarche structurée et fondée sur des preuves.

[16] L'Outcome Harvesting est une méthode d'évaluation qui part des changements observés (résultats) pour ensuite analyser comment et dans quelle mesure une initiative y a contribué, qu'ils aient été prévus ou non. Elle est adaptée aux contextes complexes où les effets ne peuvent pas être planifiés de façon linéaire.

[17] La cartographie des incidences (ou impact mapping) est une méthode de planification et d'évaluation qui vise à visualiser les liens entre les actions d'un programme, les acteurs clés, et les changements attendus. Elle permet de clarifier les hypothèses de changement en identifiant les contributions possibles d'une intervention aux effets observés, tout en tenant compte des influences externes. La cartographie des incidences est plutôt un exercice prospectif alors que le « outcome harvesting » est un exercice rétrospectif.

collaborant avec les autorités et en intégrant un plaidoyer pour l'accès à l'information, notamment dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO).

- Enfin, il est crucial de promouvoir une culture de l'apprentissage, de capitalisation et d'évaluation des expériences au sein des organisations de jeunesses. Cela suppose de les accompagner dans la production de savoirs sur leur propre impact, en mobilisant des outils de suivi participatif, d'évaluation citoyenne et de narration stratégique du changement. Les audits citoyens et les outils numériques jouent un rôle clé à cet égard, en renforçant la capacité des jeunes à produire et exploiter des données en temps réel. Des expériences comme celles menées dans le bassin du Lac Tchad montrent l'efficacité de ces approches pour suivre et valoriser les dynamiques locales de transformation. Pour pérenniser ces efforts, il est nécessaire d'intégrer le numérique dans les stratégies de participation dès la conception des projets. Les jeunes doivent être formé·e·s aux outils de collecte et d'analyse de données, et les informations qu'ils produisent doivent être valorisées en étant intégrées aux diagnostics utilisés dans les processus de planification du développement local. La durabilité des outils numériques et leur ancrage dans la gouvernance locale doivent également être assurés.